



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des statistiques des transports****Soixante-quatorzième session**

Genève, 15-17 mai 2023

Point 6 c) de l'ordre du jour provisoire

**Collecte de données, évolution méthodologique
et harmonisation des statistiques des transports :****Statistiques relatives aux véhicules et données manquantes****Statistiques relatives aux véhicules par type de carburant****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent document porte sur la disponibilité des données relatives aux véhicules routiers par type de carburant, tant pour les parcs de véhicules que pour les nouvelles immatriculations. Tous les pays ne peuvent pas fournir ces données, qui sont le principal moyen de suivre la décarbonation du transport routier. On réfléchit donc aux autres sources qui pourraient être envisagées pour compléter les informations tirées des registres des véhicules. Les représentants sont invités à se pencher sur la question de la disponibilité des données à ce sujet et à exprimer leur point de vue sur les moyens de l'améliorer au niveau international.

I. Contexte

1. Il est important de connaître les proportions des parcs de véhicules qui dépendent des différents types de carburant, entre autres pour planifier les infrastructures et comprendre les tendances actuelles des émissions de gaz à effet de serre et de polluants et leur future évolution. C'est pourquoi on collecte à l'aide du Questionnaire commun des informations détaillées sur les parcs de véhicules et sur les nouvelles immatriculations de véhicules par type de carburant, non seulement pour les voitures particulières, mais aussi pour les autocars, les autobus et les trolleybus, les véhicules utilitaires légers, les camions et les tracteurs routiers.

2. Dans le présent document, après une brève description de la disponibilité des données recueillies au moyen du Questionnaire commun pour les pays de la Commission économique pour l'Europe (CEE), on examine les autres sources auxquelles les instituts de statistique pourraient envisager d'avoir recours si les données des registres des véhicules ne sont pas suffisamment détaillées.

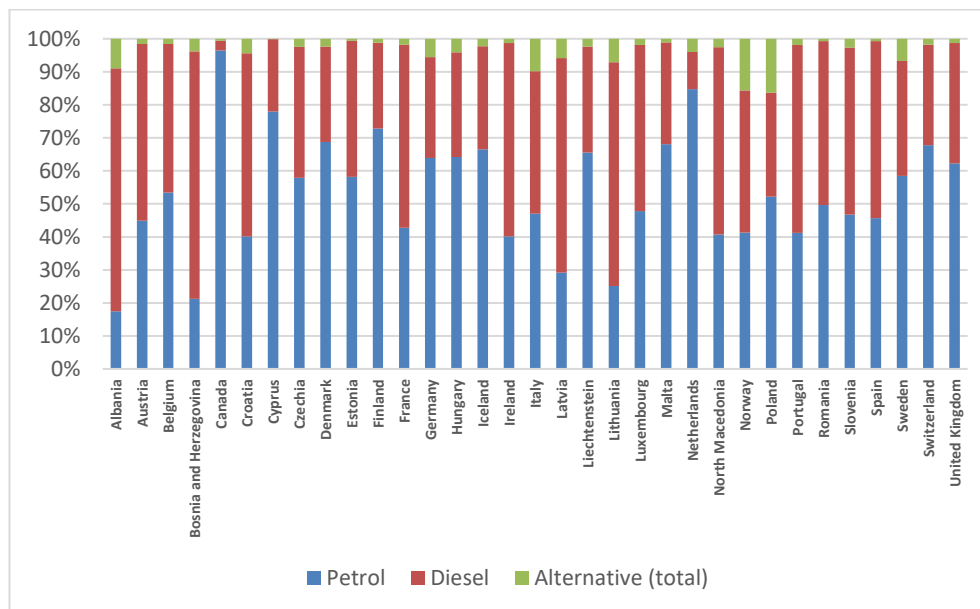


II. Disponibilité des données

3. La base de données statistiques de la CEE contient des données concernant le nombre total de voitures particulières pour 40 États membres en 2021 (à titre de comparaison, les données sont disponibles pour 46 pays en 2010, pour diverses raisons). Pour 33 de ces 40 pays, les données sont au moins ventilées par type de carburant (figure).

Figure

Parcs de voitures particulières par principal type de carburant, 2021



4. Si l'on rentre plus dans les détails, la disponibilité des données diminue en ce qui concerne la ventilation des véhicules à essence entre véhicules hybrides, hybrides rechargeables et équipés uniquement d'un moteur à essence. Sur les 33 pays pour lesquels il existe un chiffre pour le nombre total de véhicules à essence, les données ne sont pas du tout ventilées pour deux pays, quatre pays ont indiqué que toutes les voitures particulières à essence étaient équipées uniquement d'un moteur à essence, neuf pays ont donné un chiffre pour les véhicules équipés uniquement d'un moteur à essence et les véhicules hybrides et, pour dix-huit pays, les données sont entièrement ventilées entre véhicules équipés uniquement d'un moteur à essence, hybrides et hybrides rechargeables (parmi ces pays, deux ont indiqué un chiffre de zéro pour les véhicules hybrides rechargeables). Pour certains des pays n'ayant pas communiqué le nombre de véhicules hybrides rechargeables, il est indiqué en note de bas de page que les hybrides rechargeables sont inclus parmi les véhicules hybrides.

5. On constate une tendance analogue en ce qui concerne les nouvelles immatriculations. Le nombre de nouvelles immatriculations de voitures particulières a été communiqué pour 39 pays en 2021 et, parmi ceux-ci, les données sont ventilées entre les trois principaux types de carburant pour 34 pays et la répartition des voitures à essence est indiquée pour 19 pays.

6. Pour les autres types de véhicules, différentes tendances se dégagent. En ce qui concerne les autocars, les autobus et les trolleybus, 40 pays ont également communiqué un chiffre en 2021. En outre, 32 pays ont indiqué le nombre de véhicules à moteur diesel dans cette catégorie, 25 le nombre de véhicules diesel hybrides et 16 le nombre de véhicules diesel hybrides rechargeables.

II. Difficultés relatives aux données détaillées des registres des véhicules

7. Certains États membres ont communiqué des informations complètes ou presque sur la ventilation des véhicules par type de carburant, mais ce n'est pas le cas pour d'autres. Bien que le manque de granularité puisse en partie s'expliquer par le fait que communiquer les données au moyen du Questionnaire commun constitue une lourde tâche, les organismes chargés de l'immatriculation des véhicules ne sont pas toujours en mesure de ventiler les données en fonction du type de carburant. Dans certains cas, cela peut être lié au fait qu'il ne soit possible de faire une distinction détaillée que si les différents types de véhicules sont traités différemment sur le plan fiscal. Par exemple, lorsque les voitures particulières hybrides à essence et hybrides rechargeables à essence sont assujetties à la même taxe sur les véhicules, certains organismes d'immatriculation ne font aucune distinction, bien que les effets sur l'environnement puissent être très différents.

8. Cet écart transparaît dans les données du questionnaire commun. Alors que 27 pays ont indiqué le nombre de voitures particulières électriques hybrides à moteur essence en 2021, 18 seulement ont communiqué le nombre de voitures électriques hybrides rechargeables à moteur essence. On observe un écart similaire en ce qui concerne la disponibilité des données sur les véhicules hybrides et hybrides rechargeables à moteur diesel. L'absence de ventilation entre ces deux catégories peut être due au fait qu'il n'y a pas encore beaucoup de modèles hybrides rechargeables sur le marché, mais aussi au fait que les modèles hybrides et hybrides rechargeables sont soumis aux mêmes taxes et ne peuvent donc pas être distingués.

9. Si un organisme chargé de l'immatriculation des véhicules ne dispose pas de ces données, existe-t-il des méthodes qu'un institut de statistique peut appliquer pour essayer de déterminer ce type de répartition ?

III. Autres sources possibles

10. Si les données relatives à l'immatriculation des véhicules ne sont pas suffisamment détaillées, comme décrit ci-dessus, les instituts de statistique ont plusieurs options pour essayer de déterminer différemment la ventilation par type de carburant. Dans les cas où les véhicules sont fabriqués dans le pays, il se peut que la répartition puisse être estimée à partir de statistiques de production ou de données d'une association professionnelle.

11. De même, si les véhicules sont importés, il est parfois possible de distinguer les véhicules hybrides des véhicules hybrides rechargeables au moyen de données douanières ou commerciales. Par exemple, dans l'édition 2017 de la nomenclature du Système harmonisé¹, les entrées ci-après concernent les voitures à moteur essence :

- **8703.40.** Autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, autres que ceux pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique ;
- **8703.60.** Autres véhicules, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, pouvant être chargés en se branchant à une source externe d'alimentation électrique.

12. Dans l'exemple ci-dessus, le code 8703.40 correspond aux véhicules électriques hybrides à moteur essence, et le code 8703.60 aux véhicules électriques hybrides rechargeables à moteur essence. Même si tous les pays ne produisent pas des données commerciales aussi détaillées, cela peut être pertinent pour certains instituts de statistique.

13. Les représentants sont invités à faire part de leur point de vue et de leur expérience en ce qui concerne la fourniture de données ventilées en détail par carburant pour chaque type de véhicule et à réfléchir aux moyens d'améliorer la disponibilité des données à l'avenir.

¹ https://www.wcoomd.org/-/media/wco/public/fr/pdf/topics/nomenclature/instruments-and-tools/hs-nomenclature-2017/2017/1787_2017f.pdf?la=fr.